

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU KOUNG KHI

COMMUNE DE PETE BANDJOUN

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

KOUNG-KHI DIVISION

PETE-BANDJOUN COUNCIL

INTERNAL PUBLIC CONTRACT ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT ENTITIES

ADDITIF N° 001 / A/CPB/SG/SIGAMP/2026 DU 21 JANVIER 2026

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CPB/CIPM/2026 du 09 Janvier 2026

POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE ÉCONOMIQUE MOUWE -CHEFFERIE HIALA : 2KM (LOT 1), L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE TOGODJIO : 17KM (LOT 2), L'AMÉNAGEMENT DE LA DÉCHARGE MUNICIPALE A TESSE (LOT 3)

PIECE N° 1: AVIS D'APPEL D'OFFRES

3. Allotissement

Au lieu de lire :

NB : Un candidat pourra soumissionner pour un ou deux lots au Maximum.

Lire plutôt :

NB : Un candidat pourra soumissionner les trois lots et pourra être adjudicataire des différents Lots.

9. Cautionnement provisoire

Au lieu de lire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Cette caution de soumission doit être accompagnée obligatoirement du RECEPISSE DE DEPOT original produit par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). Les montants de chaque caution sont fixés selon le tableau suivant :

Lot 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA	500 000 (cinq cent mille) FCFA
LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO	2 000 000 (deux millions) FCFA
LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE	480 000(quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

Lire Plutôt :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Cette caution de soumission doit être accompagnée obligatoirement du RECEPISSE DE DEPOT original produit par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). Les montants de chaque caution sont fixés selon le tableau suivant :

Lot 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA	125 000 (cent vingt-cinq mille) FCFA
LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO	500 000 (cinq cent mille) FCFA
LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE	120 000(cent vingt mille) FCFA

12. Remise des offres

Au lieu de lire :

NB : Un candidat pourra soumissionner pour un ou deux lots au Maximum.

Lire plutôt :

NB : Un candidat pourra soumissionner les trois lots .

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Au lieu de lire :

- L'Absence de l'Attestation de Catégorisation

Lire plutôt :

- L'Absence de l'Attestation de Catégorisation ou de la Photocopie certifiée Conforme du récépissé de dépôt de la demande de l'attestation de catégorisation.

17. Nombre maximum de lots

Au lieu de lire :

Le présent appel d 'offres est constitué de Trois (03) Lots. Un candidat pourra soumissionner pour un ou deux lots au Maximum et peut également être attributaire ou non de ces différents lots.....

Lire plutôt :

Le présent appel d 'offres est constitué de Trois (03) Lots. Un candidat pourra soumissionner les trois (03) lots et pourra également être attributaire ou non de ces différents lots.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES (VERSION ANGLAISE)

3. Allotment/Tranches

Instead of reading:

NB : each candidate can submit for atleast one or two batch .

Read instead:

NB : A candidate may submit bids for all three lots and may be awarded the different lots.

9. Bid bond

Instead of reading

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF). This Bid Bound must be accompanied by the DEPOSIT RECEIPT produced by the Deposits And Consignments Fund of an amount as shown on the table below:

Lot 1: rehabilitation of economic road section MOUWE – HIALA KINGDOM	500 000 (Five hundred thousand) FCFA
Lot 2 : Rehabilitation of TOGODJIO road	2 000 000 (two million) FCFA
Lot 3 : Urban development of TESSE municipal landfill	480 000(Four hundred and eighty thousand) FCFA

Read instead:

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF). This Bid Bound must be accompanied by the DEPOSIT RECEIPT produced by the Deposits And Consignments Fund of an amount as shown on the table below

Lot 1: rehabilitation of economic road section MOUWE – HIALA KINGDOM	125 000 (One hundred and twenty-five thousand) FCFA
Lot 2 : Rehabilitation of TOGODJIO road	500 000 (Five Hundred thousand) FCFA
Lot 3 : Urban development of TESSE municipal landfill	120 000 (One hundred and twenty thousand) FCFA

12. Submission of Bids

Instead of reading :

NB : each candidate can submit for atleast one or two batch.

Read instead:

NB : each candidate can submit for all the three (03) batches.

15. Evaluation criteria

Evaluation criteria are of two types: the eliminatory criteria and essential criteria. No criterion can be eliminatory and essential at the same time.

a. Eliminatory criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer ...

Instead of reading :

- Absence of the certificate of categorisation

Read instead:

- The absence of the Categorization Certificate or a certified true copy of the receipt of the categorization certificate application.

17. Maximum number of batches

Instead of reading :

A candidate may bid for one or two batch(es) and may also be awarded or not the various batches. In the event that a bidder is the lowest bidder for the three batches

Read instead:

This call for tenders consists of three (03) lots. A candidate may bid for all three (03) lots and may also be awarded or not awarded these different lots.

PIECE N° 3 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

13.1

Le soumissionnaire devra produire une offre regroupée en trois volumes et présentée comme suit :

A. Volume I : Pièces administratives

Au lieu de lire :

- b. Le cautionnement de soumission (suivant modèle joint) et le Récépissé de Dépôt de la CDEC donc les montants sont les suivants :

LOT 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA 500 000 (cinq cent mille) FCFA

LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO 2 000 000 (deux millions) FCFA

LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

Lire plutôt :

- b. Le cautionnement de soumission (suivant modèle joint) et le Récépissé de Dépôt de la CDEC donc les montants sont les suivants :

Lot 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA 125 000 (cent vingt-cinq mille) FCFA

LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO 500 000 (cinq cent mille) FCFA

LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE 120000 (cent vingt mille) FCFA

a. Le cautionnement de soumission (suivant modèle joint) donc les montants sont les suivants :

Au lieu de lire :

Lot 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA 500 000 (cinq cent mille) FCFA

LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO 2 000 000 (deux millions) FCFA

LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

Lire plutôt :

Lot 1 : Aménagement de la route économique MOUWE -Chefferie HIALA 125 000 (cent vingt-cinq mille) FCFA

LOT 2 Aménagement de la route de TOGODJIO 500 000 (cinq cent mille) FCFA

LOT 3 Aménagement de la décharge Municipale à TESSE 120000 (cent vingt mille) FCFA

20.

Au lieu de lire :

NB : Un candidat pourra soumissionner pour un ou deux lots au Maximum.

Lire plutôt :

NB : Un candidat pourra soumissionner les trois lots.

29.

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères ci-après pour chaque lot retenu par le soumissionnaire : Etant entendu qu'un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel :

i. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du

soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Au lieu de lire :

- L'Absence de l'Attestation de Catégorisation

Lire plutôt :

- L'Absence de l'Attestation de Catégorisation ou de la Photocopie certifiée Conforme du récépissé de dépôt de la demande de l'attestation de catégorisation.

NB : TOUS CES AMENDEMENTS SONT APPLICABLES A LA GRILLE DE NOTATION

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Ampliations :

- Préfet du KOUNG-KHI ;
- ARMP/UEST (pour insertion dans le JDM) ;
- DDMINMAP/KK
- Président CIPM/ (pour information) ;
- Affichage.
- Chrono/Archives

Fait à BANDJOUN, Le 22 JAN 2026

